



UNION des entreprises
pour la PROTECTION
des JARDINS et
des ESPACES PUBLICS

Communiqué de presse

L'UPJ interviendra à la journée de conférences sur le biocontrôle le 10 janvier 2018 à Lyon

Paris le 10 janvier 2018 - Organisée par la SNHF (Société Nationale d'Horticulture de France) à l'ISARA de Lyon, cette journée d'information sur les solutions de biocontrôle vise à accompagner les jardiniers amateurs dans le changement de leurs pratiques.

En effet depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi 2014/110 dite « Loi Labbé » interdit la vente en libre-service des produits phytosanitaires de synthèse aux particuliers avant une interdiction totale en 2019. À partir du 1^{er} janvier prochain seront autorisés les produits de biocontrôle et ceux utilisables en agriculture biologique.

Selon le Code Rural et de la Pêche Maritime, les produits de biocontrôle sont des agents et produits qui utilisent des mécanismes naturels et qui sont utilisés dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier : Les macro-organismes et les produits phytopharmaceutiques comprenant des micro-organismes, des médiateurs chimiques et des substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Le biocontrôle au jardin nécessite une approche globale, plus technique et agronomique nécessitant la formation et l'information des utilisateurs sur les bonnes pratiques.

Jeanne Delor, responsable des affaires technico-réglementaires de l'UPJ, reviendra sur la définition des solutions de biocontrôle et sur les dispositions visant à favoriser leur développement.

« Pour que les jardiniers amateurs aient les moyens d'entretenir simplement et efficacement leur jardin, il est primordial de faciliter la mise sur le marché des produits de biocontrôle d'autant plus qu'il n'existe pas encore à ce jour de solutions pour tous les problèmes rencontrés au quotidien », souligne Jeanne Delor.

À propos de l'UPJ :

L'UPJ, Union des entreprises pour la Protection des Jardins et des espaces publics, est l'organisation professionnelle de référence en matière de jardins et d'espaces publics. Créée en 1994, l'UPJ regroupe aujourd'hui 25 sociétés couvrant les domaines des produits de protection des plantes, des amendements organiques, des supports de culture (terreaux), des engrais, et des biocides. **La mission première de l'UPJ est de sensibiliser les jardiniers professionnels et amateurs à un jardin responsable.** Celui-ci passe par l'utilisation de produits d'entretien et de soins du jardin, adaptés, à la bonne dose, au bon moment, et dans le respect de la santé des jardiniers et de l'environnement. **L'UPJ prône la coexistence intelligente entre les produits de synthèse, les**

produits naturels et les techniques complémentaires dans la gestion des espaces verts et dans les pratiques de jardinage. **Cette association professionnelle est, de longue date, un partenaire engagé auprès des pouvoirs publics** et des parties prenantes.

Plus d'informations sur www.upj.fr et sur www.snhf.org

Contacts Presse A+ Conseils :

Christelle Alamichel

01 44 18 65 56 – 06 31 09 03 83

calamichel@gmail.com

Claire-Anne Brulé

01 44 18 65 57 - 06 30 86 41 29

claireanne.aplusconseils@gmail.com